

Réf: Dossier N° : 58702

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE BLOOM CORPORATION » en abrégé «IBC »
Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA II ANONO Lot 85 Ilot 77
non loin de la SGBCI, 01 BP 5202 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE BLOOM CORPORATION » en abrégé «IBC ».

Objet: La communication, transport, import-export, orange money, Moov money, MTN Money, canal/Startime, western union, Wari, Money Gram, Nettoyage Industriel, dératisation, désinfection, désinsectisation, multiservices, transaction financière, création des dépôts aménagement des voitures, achat et vente d'immobiliers et de mobiliers, opérations immobilières, construction, vente et installation de matériel de sécurité, sécurité des biens et des personnes, aménagement des voiries, achat et vente de gadgets, produits phytosanitaires, impression, infographie, vente d'appareils électro-ménagers, fourniture de bureau, calligraphie, sérigraphie, dépôt de boissons, imprimerie, restauration.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA II ANONO Lot 85 Ilot 77 non loin de la SGBCI, 01 BP 5202 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur CAMBOU SAN-SOM. Monsieur KLA KOUADIO FRANCIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32989 du 21/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29804 du 21/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

